

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 3

Artikel: Lamentations d'un plaideur ruiné
Autor: Ruffy, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

t-il pas, une fois de plus, que le proverbe a raison et qu'un *mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès*?... C'est, du reste, cette vérité qui inspira, dans le temps, à M. Victor Ruffy, alors étudiant en droit, les spirituels couplets qui suivent.

L. M.

Lamentations d'un plaideur ruiné.

Air : *Por la fila d'au quatorze.*

Bouna né, la compagnie !
Vu vo dere on petit mot ;
Né pas dein l'Académie
Que vo poeide apprendre tot.

Tzantà pi kemin faut :

Dè tru amà la tzeagne minè dreï à l'épetau !

Vo mè vaide miserablio ;
Ne l'é pas adi-z-éta,
Mà lé on procès d'au diablo
Que ma met dein sti l'état.
Tzantà pi, etc.

Y'avé on bi l'héretadzo,
Onna vatsé et dâi modzons,
Et per dessus lo bagâdzo,
Dou galé petits cayons.
Tzantà pi, etc.

Suzon, la felhie a Djean-Pierre
L'avâi prau fam de m'avâ,
Car y été bi militère
Et to bio po capora.
Tzantà pi, etc.

Mà l'ai avâi on passadzo
Quon vesin l'avâi su me ;
Cin gatavè l'héretadzo :
L'ai yé fé on bon procès.
Ah ! tzantà pi, etc.

Ye m'ein su vu dâi grises
Avoué l'au comparuchons,
L'au mandats et l'au remises
Et contreinterrogachons !
Ah ! tzantà pi, etc.

Avoué totè l'au rubrique
Ye m'ont prâ mè z'animaux ;
La Suzon ma fé : bernique !
Et mè vouaique à pi détsaux.
Ah ! tzantà pi, etc.

Vo que vo z'itè dzouvene,
Restade adî dzeins dè bin ;
N'allâ pas fere fortune
Por vo z'appellâ cotien,
Et tzantà pi kemin faut :

Dè tru amà la tzeagne minè dreï à l'épetau !

LA SŒUR DE LAIT

(Fin.)

Quand ils furent en âge d'apprendre à lire, Léon qui n'en finissait plus et s'attardait sur un de ces alphabets à images où la lettre E est à côté d'un éléphant et la lettre Z à côté d'un zouave, désespérait sa mère ; mais, dès que Norine, qui sut épeler et sylabier en très peu de temps, vint en aide au petit bonhomme, il fit tout de suite de très grands progrès.

Les choses se passèrent de même, quand on les envoya tous deux à l'école pour les jeunes enfants, tenue par une vieille demoiselle Merlin, dans la rue de l'Homme-Armé. Selon la fallacieuse réclame que Mlle Merlin envoyait aux commerçants du quartier, il y avait « un jardin », c'est-à-dire qua-

tre manches à balai dans une cour sablée, — et c'est là que le premier jour, à l'heure de la récréation, l'innocent Léon éclata en cris de terreur quand il vit la maîtresse forcée par quelque accident d'interrompre son tricot, enfoncer une de ses grandes aiguilles dans ses appas capitonnés. Une « grande », qui était au piquet avec le bonnet d'âne, eut beau donner à Léon et à Norine l'explication de ce phénomène, le gros garçon n'en conserva pas moins, en présence de Mlle Merlin, une impression de superstitieuse terreur.

Elle eût paralysé ses facultés enfantines et l'eût empêché, en classe, de suivre la baguette de Mlle Merlin, nasillant son boniment devant la carte d'Europe ou le tableau des poids et mesures, si Norine n'avait pas été là pour le rassurer et l'encourager. Elle fut tout de suite la meilleure élève de l'école, et devint pour le paresseux et tardif Léon une sorte de fraternelle conseillère et d'affectueuse sous-maîtresse. Vers quatre heures, Mme Bayard voyait les deux enfants, que la bonne avait ramenés au magasin, s'installer près d'elle dans le bureau vitré, et Norine, ouvrant un cahier ou un livre, expliquer à Léon le devoir mal compris ou lui faire répéter la leçon mal sue.

— Le bon Dieu nous récompense, disait parfois Mme Bayard à son mari, le soir, sur l'oreiller. Cette petite Norine est un trésor... Et si raisonnable ! et si laborieuse !... Tiens, aujourd'hui, je l'écouterai encore travailler avec Léon... Je crois que, sans elle, il n'aurait jamais fait sa multiplication.

— Sois tranquille. Mimi, répondait Bayard, j'en prends note... Nos affaires vont à merveille, et nous la doterons et nous la marierons, n'est-ce pas ? quand l'âge viendra.

L'âge vint — il vient toujours si vite, l'âge ! — et voici qu'à présent, dans la cage vitrée du magasin, il y a une belle et svelte jeune fille blonde, assise à côté de Mme Bayard, qui a déjà quelques fils d'argent dans ses bandeaux noirs. C'est Norine maintenant qui écrit sur le gros registre à coins de cuivre, tandis que sa mère adoptive tire l'aiguille sur quelque broderie.

— Sept heures. Ces messieurs devraient être revenus, et il va falloir fermer le magasin où le vent de novembre tord et travaille la flamme des becs de gaz.

Enfin les voilà ! Bayard porte maintenant un gros ventre à breloques, et Léon, reçu depuis un mois pharmacien de première classe, est devenu, ma foi, un très beau garçon.

— Bonjour, Mimi, bonjour Norine... Montrons vite diner. Je vous ferai part de la grande nouvelle en mangeant le potage, dit le droguiste.

On monte à la salle à manger et, pendant que Mme Bayard, assise sous le baromètre en forme de lyre, sert la soupe grasse, le père Bayard, tout en fourrant sa serviette dans son gilet, regarde sa femme d'un air malin et dit :

— Tu sais, Mimi... ça y est !

— Les Forget consentent ?

— Parfaitement... et Léon épousera Hortense dans six mois... et notre bru viendra habiter avec nous... Oui, Norine, tu n'en savais encore rien, parce qu'on ne parle pas de ces choses-là devant les demoiselles ;

mais voilà plus d'un an que Léon est amoureux d'Hortense Forget et qu'il nous tourmente pour la lui donner... Parbleu, ce n'était pas malin, et il n'y avait qu'un mot à dire... Léon est un assez beau parti... La seule difficulté, c'est que nous tenions à garder notre fils chez nous... Enfin tout est arrangé, et ton frère de lait aura la femme qu'il veut... J'espère que tu es contente.

— Très contente ! répond Norine.

Oh ! les sourds ! Oh ! les aveugles ! Ils n'ont pas entendu la voix de Norine, quand elle leur a répondu, cette voix sombre, douloureuse, qui est l'écho d'un cœur brisé ! Ils n'ont pas vu que Norine a pâli et que sa tête, soudain trop lourde, a roulé de droite à gauche, comme si Norine allait s'évanouir. Ils n'ont rien deviné, rien compris, et voilà longtemps qu'ils ne devinent et ne comprennent rien. Ils l'aiment bien pourtant, cette Norine, qui est la grâce et le charme de la maison ; ils songent même, les bons gens, à la marier un de ces jours à leur premier commis, un veuf qui a des économies et « tout ce qu'il faut pour rendre une femme heureuse » ; Léon l'aime aussi et de tout son cœur, mais comme une sœur douce et bonne, et il ne se doute pas, ce gros garçon gâté, que la pauvre Norine est amoureuse de lui et qu'elle souffre à en mourir. Non, même ce soir où ils viennent de lui infliger inconsciemment la pire des tortures, ils ne soupçonneront pas la vérité, et ils s'endorment tous paisiblement en caressant de beaux rêves d'avenir, à l'heure où, s'enfermant dans sa chambre — sa chambre qu'une cloison si mince sépare de celle de ses parents d'adoption, — Norine tombera sur son lit, pâmée de douleur, et mordra son oreiller pour étouffer ses sanglots !

Le bal est fini, et dans les salons qui se voient, les bougies brûlées jusqu'au bout ont fait éclater quelques bobèches dont les débris jonchent le parquet ciré.

Les Bayard ont tenu à ce que la noce eût lieu chez eux ; mais à force de fleurs — on est en plein été — ils ont donné un air de fête à l'appartement de la rue Vieille-du-Temple, où ils installaient triomphalement leur belle-fille.

Enfin c'est fini, les jeunes mariés se sont retirés dans la chambre nuptiale où Mme Bayard est entrée un instant avec eux ; en sortant, elle a encore trouvé Norine dans le petit salon, aidant les domestiques à éteindre les lumières ; elle a embrassé tendrement la jeune fille en lui disant :

— Va te coucher, mon enfant... Tu dois être fatiguée.

Elle a ajouté avec un sourire :

— Hein ? ce sera bientôt ton tour.

Et Norine est enfin restée seule dans cette pièce à présent sombre et seulement éclairée par son bougeoir, posé sur le piano.

Mon Dieu ! comme ces fleurs sentent fort et comme elle a mal à la tête !

L'horrible journée ! et quel supplice elle a enduré depuis le moment où elle s'agenouillait, empressée comme une femme de chambre, avec des épingles dans les lèvres, aux pieds de cette Hortense, de sa rivale, et qu'elle lui arrangeait sa traîne de satin blanc, jusqu'à tout à l'heure, quand Léon, tenant sa femme par la taille, l'a attirée vers lui, elle, Norine, et que les deux jeunes époux